

LIEU

Formation disponible dans les régions Bretagne, Centre Val de Loire, Grand-Est, Guyane, Ile de France, Occitanie, PACA, Réunion

Etablissement responsable :

EHESP École des hautes études en santé publique

15 Avenue du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312 – 35043 Rennes Cedex

DURÉE

Nombre d'heures en présentiel :

48 heures + 12 à 24 heures selon choix des modules d'approfondissement

Nombre d'heures e-learning :

20 heures + 8 à 10 heures selon choix des modules d'approfondissement

Nombre d'heures au sein de l'organisation :

30 heures + 12 à 20 heures selon choix des modules d'approfondissement

Nombre d'heures au total : 130 à 152 heures

DATES

Calendrier auprès de votre ARS

TARIF

Pas de frais d'inscription pour les participants.
Prise en charge par l'ARS concernée.

NOMBRE DE PLACES

En fonction des régions concernées, selon les contraintes territoriales

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap : si besoin le choix des lieux de séminaires régionaux prend en compte cette exigence.



L'ARS de votre région est votre interlocuteur pour la gestion de votre candidature

Date limite de dépôt des candidatures/ou sélection en fonction des régions

Retrouvez l'offre de formation continue de l'EHESP sur notre site :

formation-continue.ehesp.fr



DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Parcours de santé et intégration des services sur les territoires



Programme d'amélioration continue du travail en équipe

COORDINATEUR D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les +

- Vous bénéficiez d'une formation soutenue par le Ministère du travail, de la santé et de la solidarité, financée et soutenue par votre ARS dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la généralisation des contrats locaux de santé menée avec l'Ireps son partenaire professionnel.
- Vous avez accès à des modules d'e-learning, conçus par des experts dans chacun de leur thème pour vous guider dans vos démarches
- Vous pouvez obtenir un diplôme de l'EHESP
- Vous pourrez valoriser l'acquisition de compétences et connaissances :
 - Spécifiques en matière de gestion de projet
 - Techniques dans le domaine de la santé
 - Managériales transversales
 - Relationnelles
 - Vous rencontrez d'autres coordinateurs d'animation territoriale de santé (coordonnatrice de CLS, CLSM, ASV, CPTS, MSP) et partagez vos expériences



6 modules



En région



Calendrier
auprès de l'ARS

D.E. COORDINATEUR D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

L'EHESP entend contribuer à la généralisation des contrats locaux de santé. En collaboration avec plusieurs partenaires (Ministère du travail, de la santé et de la solidarité, ARS, Associations d'élus territoriaux...), elle a créé ce parcours à destination diplômante. Il répond à des besoins d'acquisition de connaissances et de compétences des professionnels en charge des dynamiques locales en matière de santé.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation doit permettre à ces professionnels de :

- Se positionner au sein de la collectivité territoriale signataire comme coordonnateur.trice ;
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé au sein de la collectivité territoriale
- Inscrire ce projet de santé dans une démarche d'amélioration de la santé des populations et de réductions des inégalités sociales de santé.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue du parcours de formation, les participants seront notamment capables de :

- Coordonner un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes (acteurs du territoire, autres professionnels de santé, patients, familles, financeurs et politiques), dans le cadre des politiques publiques et en réponse aux besoins de la population ;
- Participer à l'élaboration de la stratégie, la structuration, l'organisation opérationnelle, la communication et l'évaluation du projet territorial de santé, par l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'outils de pilotage et de suivi d'un projet territorial de santé;
- Contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé



PUBLIC VISÉ

Professionnels en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation : coordinateurs.trices, animateurs.trices.



PRÉREQUIS

Conditions d'accès générales : Les Professionnels-les occupant un poste de coordonnateur.trice de CLS et disposant de l'accord conjoint de l'ARS et de leur employeur Collectivité Territoriale



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Enseignement à distance, Formation régionale en présentiel structurée et organisée par l'ARS et ses partenaires locaux, Des ressources/outils en ligne, notamment sur la base des productions par des experts, Un accès et des échanges via un forum / FAQ animé à distance sur la plateforme PACTE.



ÉVALUATION/ VALIDATION

- Justifier du suivi de 72h de formation maximum en présentiel délivrées par un organisme de formation agréé Qualiopi
- Justifier du suivi des modules e-learning mis à disposition par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE
- Élaborer les productions écrites attendues et les déposer sur la plateforme PACTE;
- Pour l'obtention du Diplôme d'Établissement, il est demandé aux apprenants de produire puis soutenir un mémoire.Ce dernier, constitué de 10 à 20 pages, sera structuré soit autour d'un travail réflexif sur leurs pratiques professionnelles sur un projet mené au titre de la coordination du CLS, soit autour d'un travail réflexif au bénéfice du CLS.



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Marick FÈVRE

Directrice de projet PACTE CLS - Enseignante experte
Chercheuse en sociologie des inégalités sociales de santé



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le Diplôme d'Établissement Coordinateur de contrat local de santé s'organise autour de **4 modules socles obligatoires** et de **2 modules d'approfondissement au choix**

4 MODULES SOCLES

CLS MODE D'EMPLOI

Thématiques qui seront approfondies :

- La place des CLS dans les politiques publiques de santé
- Le partenariat autour d'un CLS, les instances du CLS, les financements
- La place et le périmètre d'actions du CLS, l'articulation avec les autres acteurs territoriaux
- Les missions d'un.e coordonnateur.trice de CLS
- Les 4 étapes du phasage d'un CLS : mobilisation, contractualisation, planification, suivi

ANIMATION ET GOUVERNANCE D'UN CLS

Thématiques qui seront approfondies :

- La dynamique d'un CLS et les freins et leviers dans les étapes de phasage
- Les compétences des collectivités territoriales
- Les rôles et périmètres d'intervention différenciés : CLS, CLSM, ASV et autres acteurs territoriaux de santé
- Les outils disponibles pour la coordination d'un CLS de priorisation d'actions, formulation d'objectifs, élaboration d'une feuille de route
- Les outils de pilotage du CLS : gestion administrative, juridique et financière d'un CLS
- Les outils pour l'animation d'un CLS : organiser et animer des réunions de coopération territoriale et créer les supports dédiés à ces réunions
- Cartographie de son réseau d'acteurs clés, leur niveau d'influence, définir les objectifs d'une stratégie de plaidoyer
- Guide d'auto-évaluation et liste des ressources disponibles
- L'enjeu du diagnostic local de santé

LES CONCEPTS CADRES DU CLS

Thématiques qui seront approfondies :

- Définition de la promotion de la santé et des 5 axes de la Charte d'Ottawa
- Les concepts-clefs de la promotion de la santé appliqués à la coordination d'un CLS : déterminants de santé, empowerment, participation des populations, plaidoyer, inégalités sociales de santé, gradient social de santé, équité en santé, compétences psycho-sociales (CPS)
- La notion de santé dans toutes les politiques
- L'utilité du concept des ODD (objectifs de développement durable) appliqué à un CLS
- La notion de responsabilité populationnelle partagée en santé publique
- Les notions d'accès à la santé, d'accès aux droits

ÉVALUATION D'UN CLS

Thématiques qui seront approfondies :

- Les principes d'une évaluation de CLS et d'une évaluation d'impact sur la santé (EIS)
- Conception et planification d'une démarche collective d'évaluation de CLS
- Liste des outils disponibles pour la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation
- Caractéristiques d'une évaluation du programme d'actions et d'une évaluation de la dynamique partenariale
- Définition et formulation des objectifs et des indicateurs
- Construction des outils de recueil
- Communication sur l'évaluation

2 MODULES D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX

MÉTHODOLOGIE DE PROJET EN SANTÉ PUBLIQUE

Module transversal CLS, CPTS, MSP, CDS

Thématiques qui seront approfondies :

- Les stratégies éducatives en santé : conditions et critères d'efficacité
- Communication en santé : définition, enjeux, élaboration d'une stratégie
- Leadership en santé : mobilisation partenariale, savoir plaidoyer, résoudre les difficultés

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Thématiques qui seront approfondies :

- Définition et enjeux de la santé environnement appliqués au CLS
- Réaliser un état des lieux
- Elaborer un plan d'action local

MODULE SANTÉ MENTALE

Thématiques qui seront approfondies :

- Définition et enjeux de la santé mentale appliqués au CLS
- Réaliser un état des lieux
- Elaborer un plan d'action local